

Xavier DARCOS, ministre de l'Éducation nationale en visite dans le Morbihan le 1er février 2008

Programme

- **14 h 45**
Arrivée du ministre à la mairie et accueil par Monsieur Anselin, maire de Ploërmel
Prestation de la classe musicale en partenariat avec l'école de musique de Ploërmel
Projection d'une présentation générale sur le Contrat Educatif Local de Ploërmel

- **15 h 15**
Ecole Saint Joseph - Ploërmel
Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) - 12 élèves
Lors de la visite le directeur, Monsieur Yves-Marie Robert, fera découvrir le travail individualisé des élèves.

- **15 h 45**
Ecole publique Théodore Monod - Campénéac
Démonstration de l'utilisation pédagogique du Tableau Blanc Interactif (TBI) et de l'Espace Numérique de Travail (ENT)
Le directeur Thomas Grattier utilise pleinement les ressources informatiques à sa disposition : ENT et TBI.
Pendant la visite il effectuera la correction collective par la classe d'un texte rédigé par un des élèves.
Les élèves transféreront ensuite le texte dans leur porte-document virtuel pour qu'il puisse être à nouveau consulté à la maison.

Point presse à l'issue de cette visite

- **16 h 20**
Pose de la 1ère pierre de l'école élémentaire publique de Gourhel



Le contrat éducatif local de la ville de Ploërmel : rappel

Le contrat éducatif local (CEL) répond à un objectif philosophique *l'égalité des chances des enfants quels que soient la condition sociale et le lieu de résidence des parents*.

Suite logique du projet d'école mis en place il y a quelques années par la communauté de communes, le CEL est coordonné par les élus de la communauté de communes qui discutent les propositions du comité de pilotage (ce dernier est composé des élus référents pour les actions, de l'inspecteur de l'Éducation nationale, des chefs d'établissement et des coordinateurs).

1700 élèves scolarisés dans les établissements des réseaux public et privé de la communauté de communes de Ploërmel bénéficient déjà sous diverses formes de ce contrat. Au final un public beaucoup plus large de jeunes est visé :

- les écoles maternelles et primaires publiques et privées de la communauté de communes : 1850 élèves
- les collèges Beaumanoir et du Sacré Cœur : 1024 élèves
- les lycées Lamennais - Saint Armel et La Touche : 2015 élèves
- et le CFA-TP : 140 élèves.

Le contrat éducatif local est en totale cohérence avec le socle commun de connaissances et de compétences, et permet ou va permettre la mise en œuvre dans le cadre scolaire et extra-scolaire d'activités liées notamment :

- à la maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication
- à l'acquisition de compétences sociales et civiques
- à l'ouverture au monde et aux autres

Tous les enseignants de la communauté de communes et les associations de parents d'élèves sont associés à la mise en place de ce dispositif.

Le CEL affiche un budget prévisionnel de 500 000 euros, dont presque 74 % sont financés par la communauté de communes. La caisse d'allocations familiales intervient à hauteur de 18 %, la caisse des dépôts et consignation 6 % et la direction départementale de la jeunesse et des sports 2 %. Ce budget fait l'objet d'évaluations constantes partagées avec les équipes pédagogiques dans le but d'améliorer encore le déroulement des activités.